

La balance des paiements et la position extérieure

L'ESSENTIEL

La balance des paiements est le document statistique qui recense l'**ensemble des transactions** économiques et financières d'un pays ou d'un groupe de pays (la **zone euro** par exemple) avec le **reste du monde** au cours d'une période donnée. Ces opérations entre les **résidents** et les **non-résidents** d'une économie (voir *Comprendre*) sont classées dans différentes rubriques comptables en fonction de leur nature (voir *Schéma simplifié*). Ainsi :

- le compte des **transactions courantes** retrace les **échanges de biens**, de **services** et de **revenus**. Selon qu'une opération constitue une **recette** (par exemple, une exportation) ou une **dépense** (par exemple, une importation) pour le pays considéré, elle est inscrite au **crédit** ou au **débit** du compte des transactions courantes. On établit ensuite un solde, qui détermine si le pays a un besoin de financement (débit > crédit ; il y a **déficit**) ou une capacité de financement (crédit > débit ; il y a **excédent**).
- le **compte financier** décrit les flux financiers, comme par exemple les investissements directs à l'étranger. Lorsqu'un résident français investit à l'étranger, cela augmente les **avoirs** de la France sur le reste du monde. Lorsqu'un non-résident réalise un investissement en France, cela augmente les **engagements** de la France vis-à-vis du reste du monde.

La balance des paiements est un outil de **diagnostic macroéconomique** (voir *Comprendre*). Elle permet d'identifier les principaux partenaires commerciaux (voir *graphique pour la France*) et de comprendre, dans le cas d'un besoin de financement, comment il est financé par l'étranger.

À côté de la balance des paiements, un autre document, la **position extérieure**, présente non pas les transactions (flux) mais les **encours** (stocks) des **avoirs et engagements** des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle fournit des indications sur le **patrimoine financier** des résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs du pays.

Ces **états statistiques** s'inscrivent dans un cadre méthodologique fixé par le Fonds monétaire international (FMI). C'est la Banque de France qui établit la balance des paiements et la position extérieure de la France. Elle contribue ainsi à l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure de l'Union européenne (UE) et de la zone euro, établies respectivement par Eurostat et par la Banque centrale européenne (BCE).

UN PEU D'HISTOIRE

- **16^e - 17^e siècle** La **doctrine mercantiliste** préconise de rechercher un excédent commercial pour accroître les entrées de métaux précieux.
- **19^e siècle** Le développement des moyens de transport facilite celui du commerce international.
- **1945** Création du **Fonds monétaire international** (FMI). Chargé d'assurer la stabilité du **système monétaire international**, il peut intervenir pour la résolution des crises de balance des paiements d'un pays membre.
- **1945** La France publie pour la première fois sa balance des paiements.
- **1947** 23 pays signent l'**Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce** (GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*) visant notamment à diminuer les droits de douanes, favorisant ainsi les échanges transfrontières.
- **1948** Le FMI publie le premier manuel visant à harmoniser les méthodologies de balance des paiements. La 6^e édition de ce manuel est publiée en 2009.
- **1989** La France publie pour la première fois sa position extérieure annuelle.
- **1995** Création de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC), dont le rôle est de réguler le commerce mondial.
- **1999** Premières balances des paiements de l'Union européenne et de la zone euro.

QUELQUES CHIFFRES

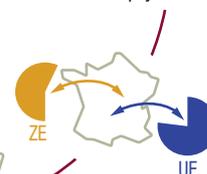
16,2 milliards d'euros

Déficit des transactions courantes de la France, en 2019



57% et 77%

Parts des échanges commerciaux de la France avec, respectivement, les pays de la zone euro et de l'UE à 28 pays en 2019



67% en 2019

31% en 1970

Taux d'ouverture de la France (importations + exportations sur PIB)



1 375 milliards d'euros

Dettes extérieures des administrations publiques, en France en 2019



COMPRENDRE

La balance des paiements, important outil de diagnostic macroéconomique

La balance des paiements est un outil important mais **son interprétation n'est pas toujours aisée**. Par exemple, une accumulation de déficits des transactions courantes d'un pays peut faire mettre en doute sa solvabilité et le conduire à des difficultés de financement, à une crise du taux de change ou à la nécessité de recourir aux aides du FMI. Mais certains pays affichent des déficits des transactions courantes répétés sans rencontrer de problèmes pour les financer à de bonnes conditions ; le coût de leur dette extérieure reste inférieur au rendement de leurs avoirs sur le reste du monde. Par ailleurs, un déficit courant peut se justifier temporairement s'il sert à s'approvisionner en biens d'équipement qui permettront une diversification de l'économie nationale.

La balance des paiements permet d'établir des indicateurs qui apportent un éclairage sur l'**insertion** des économies dans les échanges internationaux et sur leur **compétitivité**, comme par exemple le **taux d'ouverture** d'une économie sur l'extérieur, le **taux de pénétration** des biens et services importés dans le marché intérieur ou les **parts de marché à l'exportation** (voir graphique).

Par ailleurs, plusieurs éléments tirés de la balance des paiements et de la position extérieure (tels que les importations et les exportations, les revenus perçus et versés à l'étranger) contribuent au calcul du **produit intérieur brut** (PIB).

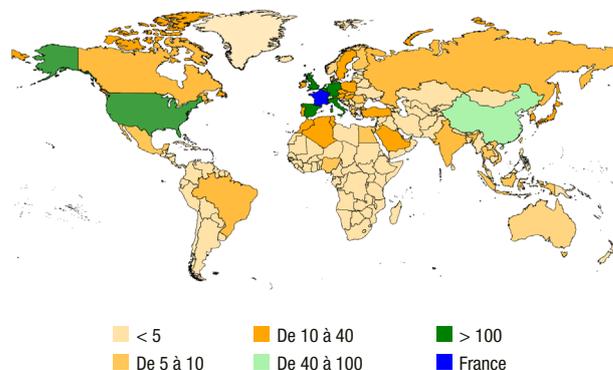
La Commission européenne inclut des données issues de la balance des paiements dans le tableau de bord d'indicateurs macroéconomiques qu'elle utilise pour détecter les **déséquilibres naissants** et en suivre les évolutions chez les pays membres de l'UE. Ainsi, le dépassement de certains seuils indicatifs peut évoquer un déséquilibre externe ou un risque pour la compétitivité d'un pays : un déficit des transactions courantes supérieur à 4 % du PIB, ou un excédent supérieur à 6 %, en moyenne sur 3 ans ; une position extérieure nette négative de plus de 35 % du PIB ; ou encore une diminution des parts de marché à l'exportation supérieure à 6 % en 5 ans. Enfin, la **dette extérieure**, c'est-à-dire les sommes dues par les résidents, qu'ils soient privés ou publics, aux non-résidents, est calculée à partir de la position extérieure. C'est un indicateur très suivi, notamment par le FMI et la Banque mondiale.

COMPRENDRE

Résidents et non-résidents

Le concept de **résidence** est primordial pour déterminer si une transaction relève de la balance des paiements ou non. En effet, la balance des paiements n'enregistre que les transactions entre un résident et un non-résident. Les **résidents** sont les personnes physiques ou morales ayant leur **centre d'intérêt économique** prédominant en France. Les **non-résidents** sont les personnes physiques vivant habituellement à l'étranger, ainsi que les personnes morales pour leurs établissements à l'étranger. La résidence **ne dépend donc pas de la nationalité** de l'agent économique mais du lieu d'exercice de son activité économique.

Ventilation géographique des échanges commerciaux de la France (en milliards d'euros)



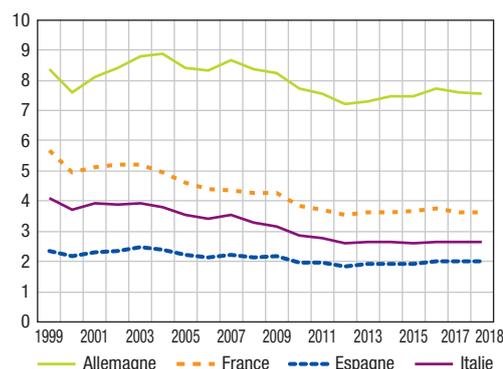
Note : Somme des importations et exportations de biens et services de la France, par pays.

Balance des transactions courantes de la France (solde en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Parts de marché mondiales des pays européens (en %)



Source : Eurostat, Banque de France.

Schéma simplifié de la balance des paiements (à partir du cas de la France en 2019)

Haut de balance	Compte des transactions courantes :	<i>Exemples de recettes (crédit) :</i>	<i>Exemples de dépenses (débit) :</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Biens et services • Revenus 	Exportation de marchandises Dépenses d'un touriste étranger en France Rémunération perçue par un résident travaillant à l'étranger (travailleur frontalier) Dividendes perçus par un résident détenant des actions d'une entreprise non-résidente	Importation de marchandises Dépenses d'un résident français à l'étranger Transfert de fonds d'un travailleur résident dans son pays d'origine Dividendes versés à un non-résident détenant des actions d'une entreprise résidente
	Solde du compte courant (pour la France en 2019 : déficit)		
	Compte de capital	<i>Exemple : vente d'actifs de commercialisation (marques, logos, etc.)</i>	<i>Exemple : Remise de dette accordée à un autre pays</i>
	Solde du compte de capital (pour la France en 2019 : léger excédent)		
Bas de balance	Compte financier :	<i>Exemples de variation des avoirs sur le reste du monde :</i>	<i>Exemple de variation des engagements vis-à-vis du reste du monde :</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements directs • Prêts et emprunts • Autres placements financiers 	Implantation à l'étranger d'une filiale d'une entreprise française Octroi d'un crédit commercial d'une entreprise résidente à un client non-résident Achat d'une action d'une entreprise étrangère par un résident	Implantation sur le territoire français d'une filiale d'une entreprise étrangère Emprunt d'un résident auprès d'un non-résident Achat d'une action d'une entreprise résidente par un non-résident
	Solde du compte financier (pour la France en 2019 : augmentation des engagements nets de la France vis-à-vis du reste du monde)		
Ligne d'ajustement	Erreurs et omissions		

Lecture : ce schéma simplifié indique l'emplacement, en haut ou en bas de balance, en crédit ou en débit, de quelques postes clés d'une balance des paiements.

En théorie, la balance des paiements est toujours **à l'équilibre**, c'est-à-dire que chaque transaction, financière ou non financière, avec un non-résident a nécessairement pour contrepartie une variation d'avoirs ou d'engagements vis-à-vis des non-résidents. Par exemple, une exportation par un résident se traduit, en contrepartie, par une augmentation de ses avoirs ou une diminution de ses engagements. En pratique, l'équilibre n'est jamais parfaitement atteint en raison des multiples sources statistiques permettant d'établir les différents comptes de la balance des paiements et des problèmes d'évaluation de certains postes. Ce déséquilibre d'origine statistique est inscrit dans le compte dénommé « erreurs et omissions ».

On a ainsi : solde du compte courant + solde du compte de capital – solde du compte financier + solde des erreurs et omissions = 0

POUR EN SAVOIR PLUS

À lire

- [Rapport annuel de la balance des paiements et de la position extérieure de la France](#), Banque de France
- [L'Union européenne est-elle vraiment excédentaire vis-à-vis des États-Unis?](#), Bloc-notes Éco Banque de France, 2019
- [Balance des paiements](#), La finance pour tous, 2019
- [Principes d'évaluation des déséquilibres mondiaux](#), FMI, 2017

À voir

- [La balance des paiements](#), vidéo Banque de France
- [Balances des transactions courantes depuis 1955](#), graphiques dynamiques, OCDE
- [30 ans de commerce extérieur français](#), graphique animé XERFI
- [À quoi sert le FMI?](#), vidéo Dessine-moi l'éco

Liens utiles

- [L'économie internationale](#), portail Mes questions d'économie, Citéco
- [Notice méthodologique détaillée et FAQ](#), Banque de France, 2015
- [Tableau de bord macroéconomique](#), Commission européenne